

Mardi 25 novembre 2008

LATribune.fr

LA POLITIQUE | BUSINESS | FINANCE TRIBUNE

EN BREF

Unanimité sur le stress au travail

Patronat et syndicats ont signé hier à l'unanimité l'accord sur le stress au travail conclu en juin. Il prévoit notamment d'améliorer la prévention de ce phénomène dans les entreprises. Cet accord, qui transcrit en droit français un accord-cadre européen de 2004, vise à « augmenter la prise de conscience et la compréhension du stress au travail, par les employeurs, les salariés et leurs représentants ».

Mardi 25 novembre 2008